

Projet de restauration du seuil naturel du lac Joseph

Document transmis au Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement

Réponses aux questions DQ10 et DQ11 suite à la deuxième partie
de l'audience publique (dépôt et présentation des mémoires)

MRC de L'Érable, promoteur

Partenaires :

Municipalité d'Inverness

Municipalité de paroisse de Saint-Pierre-Baptiste

Municipalité de Saint-Ferdinand

Association des riveraines et riverains du lac Joseph

GROBEC

25 mars 2011

Par ce document, la MRC souhaite répondre aux questions transmises le 23 et le 24 mars 2011 par la Commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement sur le projet de restauration du seuil naturel du lac Joseph (respectivement les questions DQ10 et DQ11).

Ainsi, les deux points traités au présent document sont les suivants :

- Sur les installations septiques au lac Joseph (DQ10, 23 mars) ;
- Sur les avancements, discussions ou ententes concernant le quai de M. Ross et Mme Fontaine (DQ11 24 mars) ;

1. Sur les installations septiques au lac Joseph

GROBEC, organisme de bassin versant de la zone Bécancour, a complété récemment un travail entrepris par la MRC de L'Érable concernant l'étude complète des installations septiques des plans d'eau de la MRC qui sont affectés périodiquement par les problèmes de cyanobactéries (lac Pédalo, lac Joseph et lac William).

Cette étude de terrain a permis de mettre en lumière le fait que plusieurs installations septiques ne sont pas conformes et qu'il y a des risques de pollution, au lac Joseph comme au lac William, chez de nombreux propriétaires riverains :

Au total, 16.3 % (104) des installations septiques des résidences riveraines visitées ont été classées A et sont donc considérées non polluantes. La majorité des installations septique soit 67 % (430) sont classées B, correspondant à des installations non conformes à la réglementation et/ou polluantes indirectement. 3.1 % (20) sont polluantes et ont été classés C.

Il est à noter que ces informations concernent les lacs Joseph ET William. Il ne nous est pas possible dans l'immédiat d'informer la Commission sur les données précises qui ne concernent que le seul lac Joseph. Toutefois, nous sommes en mesure de prétendre que les secteurs les plus problématiques sont ceux développés depuis de nombreuses années (ou décennies), notamment ceux situés en zone inondable.

Avant la réalisation du programme PAPA (le programme gouvernemental qui a permis de réaliser ces travaux), il était difficile pour la communauté locale ou régionale de saisir l'importance de cette problématique environnementale : les données étaient à toute fin pratique inexistantes. La MRC de L'Érable et les municipalités locales (Inverness, Saint-Ferdinand et la paroisse de Saint-Pierre-Baptiste) croient qu'avec cette base elles pourront mieux cibler les interventions futures : en effet, la réalisation du seuil est une première étape, ensuite suivront ou seront complétées les autres (vidange et remplacement des installations septiques, protection de milieux naturels et restauration de bandes riveraines, réduction de la vitesse des embarcations, stabilisation de l'érosion des tributaires, etc.).

2. Sur les avancements, discussions ou ententes concernant le quai de M. Ross et Mme Fontaine

À ce sujet, la situation n'a pas évolué depuis le 22 février 2011, date à laquelle la MRC a transmis à la Commission un document complémentaire qui incluait, au point 4 (page 6) l'état d'avancement des discussions avec Mme Fontaine et M. Ross. L'extrait suivant du point 4 de ce document constitue toujours la mise à jour valable dans ce dossier :

« La MRC s'est officiellement prononcée favorablement par voie de résolution en ce qui concerne toute facilitation éventuelle avec des riverains qui auraient des inquiétudes et préoccupations face à la réalisation du projet.

Elle réitère son engagement à cet effet.

À la fin de la première partie de l'audience publique, le soir du 18 janvier, l'aménagiste de la MRC de L'Érable, M. Carl Plante, a abordé Mme Fontaine et M. Ross en leur soulignant l'ouverture que l'organisme municipal régional avait afin de discuter de leurs préoccupations et ainsi trouver des solutions.

Par la suite, toujours ce même soir, le responsable des cours d'eau de la MRC, M. Léo Ouellet, a longuement discuté avec Mme Fontaine et M. Ross au sujet de leur aménagement, de leur propriété. M. Ouellet a conclu qu'il était difficile de régler les problèmes en cette période de l'année : le quai n'est pas visible, et encore moins le niveau de l'eau ! C'est ainsi qu'il fut proposé aux riverains de les rencontrer au printemps, à un moment où il sera plus pertinent d'effectuer une visite de terrain, de faire un diagnostic et de proposer des solutions.

M. Ouellet a laissé sa carte d'affaire aux riverains en leur soulignant qu'ils étaient encouragés à l'appeler au moment jugé opportun. Il est entendu que l'inspecteur municipal de la municipalité de Saint-Ferdinand doit également être présent pour participer aux échanges et chercher des solutions.

Le soir du 15 février, à la clôture de la soirée de la deuxième partie de l'audience publique, M. Ouellet a réitéré son offre à Mme Fontaine et M. Ross tout en prenant note de leurs coordonnées : la MRC pourra être proactive et prendra rendez-vous avec eux. »

De l'avis de la MRC de L'Érable, il est encore trop tôt pour se pencher sur le dossier de manière concrète (sur le terrain) : la débâcle printanière n'est pas encore amorcée et, au lac Joseph, il peut se produire quelques semaines d'inondations au printemps avant de pouvoir être efficace sur le terrain. Plusieurs dizaines de chalets sont sur des pilotis au lac Joseph et ce n'est pas sans raison.

Il est important de pouvoir comprendre la dynamique de l'écoulement de l'eau dans ce tronçon, de constater l'érosion dans le secteur, l'état de la bande riveraine chez ces riverains ainsi que chez leurs voisins, puis en face de leur propriété ; il est également important de vérifier l'état du quai, etc. La MRC envisage prendre rendez-vous avec Mme Fontaine et M. Ross entre la mi et la fin avril pour une première visite en mai.
